

# Actes de Séminaire

## Représentation des Migrants dans nos Organisations

Place et rôle des migrants pour un développement régional et international

Associations

Syndicats

Entreprises

Collectivités locales

Groupes politiques

Espaces de concertation

## Sommaire

<b>I - Eléments introductifs</b> .....	3
<b>II-Allocutions des élu(e)s présent(e)s au séminaire</b> .....	4
<b>1 &gt; Christine ORAIN :</b> (Conseillère Générale des Côtes d'Armor, déléguée à la Vie Associative) .....	4
<b>2 &gt; Christian GUYONVARCH :</b> (Vice-président du Conseil Régional Bretagne, en charge des Affaires Européennes et Internationales) ..	6
<b>3 &gt; Ghania BOUCEKKINE :</b> (Vice-Présidente de la Maison Internationale de Rennes, déléguée aux Droits Humains) .....	8
<b>III-Interventions Techniques : Description du contexte sous trois angles</b> .....	10
<b>1 &gt; Angle sociologique :</b> <b>Etats des lieux et ressources sur les migrations en Bretagne.</b> (Angelina Etiemble, Sociologue à l'ODRIS) .....	10
• Tour d'horizon sur le terme de « migrant » .....	10
• Etat des lieux et ressources en Bretagne .....	12
- Les données statistiques liées au recensement de population .....	12
- L'Observatoire des migrations en Bretagne [Odris] .....	12
<b>2 &gt; Angle de la politique publique :</b> <b>L'action de l'ACSÉ pour favoriser la représentation     et la prise de responsabilités des migrants.</b> .....	14
(Jean Philippe CROISSANT, Chargé de mission, ACSÉ Bretagne)	
<b>3 &gt; Angle juridique : Discriminations :</b> <b>Discours et Pratiques en France.</b> .....	15
(Gwénaële CALVÉS, Professeure à l'université de Cergy-Pontoise) • Droit de la non-discrimination et droit des étrangers : deux logiques opposées .....	15
• L'évolution récente des politiques de lutte contre les discriminations .....	16
<b>IV- Les Ateliers : synthèses et recommandations</b> .....	17
<b>1 &gt; Valoriser l'intérêt de la diversité culturelle     au sein de nos Organisations</b> .....	17
<b>2 &gt; Mobiliser, se mobiliser pour plus de responsabilités     des personnes migrantes dans nos Organisations</b> .....	19
<b>3 &gt; Ouvrir les espaces de concertation et de co-décision     aux personnes migrantes</b> .....	21
<b>V- Souhais d'expérimentation</b> .....	23
<b>1 &gt; Actions proposées par les participants et portées par leurs Organisations</b> .....	24
<b>2 &gt; Actions recommandées par les participants pour une expérimentation au     sein de certaines Organisations</b> .....	25
<b>VI- Conclusion</b> .....	27
<b>&gt; Annexe 1 : liste des participant(e)s</b> .....	28
<b>&gt; Annexe 2 : les partenaires</b> .....	35

## **I - Éléments introductifs**

Créé fin août 2007, le projet régional « Migrations » de la Maison Internationale de Rennes (MIR) a pour objectif de favoriser et rendre visible la participation des migrants en Bretagne et à l'International.

Le projet « Migrations » s'est structuré après un diagnostic prospectif<sup>1</sup> qui a identifié des freins à la participation des migrants. Ce diagnostic souligne, entre autre, une faible représentation des migrants dans la vie associative et une faible visibilité, en Bretagne, de la participation des migrants tant dans le champ des actions de solidarité locale et internationale, que dans la coopération décentralisée avec le pays d'origine.

Le séminaire « **Représentation des Migrants dans nos Organisations** », s'est fixé pour but d'explorer avec des décideurs, des solutions pour améliorer la représentation des migrants au sein de leurs propres structures.

La démarche méthodologique du séminaire s'est articulée en groupes de travail préparatoires dans les quatre départements de la région Bretagne. Les groupes de travail ont eu pour rôle de mettre en lumière les expériences, les freins et les leviers de la participation des personnes migrantes dans les Organisations. Ces groupes de travail étaient composés de décideurs issus des associations, des collectivités locales, des groupes politiques, des syndicats et de personnes migrantes. Ils ont permis, d'une part, d'éclaircir les zones d'ombre de la sous-représentation des migrants dans les différentes Organisations par une analyse conjointe des freins et, d'autre part, de formuler des préconisations afin de déterminer le contenu du séminaire.

A l'aune des travaux préparatoires et de ceux du séminaire, il apparaît que la représentation de la diversité culturelle issue des migrations, dans les espaces de responsabilités, renvoie à la question du partage du pouvoir, du partage des décisions et au sens que nous donnons à la réciprocité dans les actions de solidarité internationale.

Les réflexions issues des groupes de travail préparatoires, les orientations politiques des élus bretons présents au séminaire et les recommandations des ateliers montrent que les Organisations bretonnes sont aptes à des changements pour une meilleure représentation des personnes migrantes au sein de leurs instances de décision.

---

<sup>1</sup>MIR, Fatimata PICHODO-LY, Diagnostic prospectif « *la participation des migrants au développement régional et international* », septembre 2007-février 2008, 48p.

## **II-Allocutions<sup>2</sup> des élu(e)s présent(e)s au séminaire**

### **1 > Christine ORAIN :**

(Conseillère Générale des Côtes d'Armor, déléguée à la Vie Associative)

*Je tenais, en mon nom propre bien sûr, mais aussi au nom de Claudy LEBRETON, Président du Conseil Général, à vous souhaiter la bienvenue en Côtes d'Armor.*

Nous sommes particulièrement honorés que le sujet dont nous allons débattre aujourd'hui, la représentation des migrants dans nos organisations, fasse l'objet d'un rassemblement, ici en Côtes d'Armor.

Pourquoi?

Pour différentes raisons, d'abord l'attachement des Costarmoricains aux questions de solidarité internationale et l'engagement du Conseil Général des Côtes d'Armor dans une politique de coopération décentralisée et ce, depuis plusieurs dizaine d'années.

Mais ce dont je voudrais vous parler aujourd'hui, c'est des travaux prospectifs que le Conseil Général a souhaité engager "Cotes d'Armor 2mille20".

Une volonté de la majorité conduite par son Président, en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle de se dégager des contraintes de l'immédiat, de l'urgence et de prendre le temps de la réflexion collective prospective nécessaire à la prise de décisions.

Une méthode participative, avec dès l'année 2006, le lancement d'une vaste enquête auprès des Costarmoricains mais aussi auprès de leurs élus, destinée à recueillir de nombreux éléments de diagnostic et à mesurer les attentes des Costarmoricains quant à l'avenir de leur territoire, un travail prospectif, étape centrale qui a multiplié les lieux de réflexion pour les citoyens et les forces vives du département, et la dernière étape actuellement en cours : la proposition de mise en place d'actions concrètes par les différents acteurs intéressés.

Un questionnement cependant, dès le lancement de l'enquête auprès des Costarmoricains, puisque, dès le départ, la question de l'immigration n'était pas posée en tant que telle, au même titre par exemple que la question du vieillissement de la population, celle de la place des jeunes.

---

<sup>2</sup> Vidéo de l'intervention de :

• **Christian GUYONVARCH** : Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne

[http://www.lepost.fr/article/2009/04/23/1506999\\_seminaire-les-migrants-dans-nos-organisations-2\\_1\\_0\\_1.html](http://www.lepost.fr/article/2009/04/23/1506999_seminaire-les-migrants-dans-nos-organisations-2_1_0_1.html)

• **Mona BRAS** : Conseillère Régionale de Bretagne • **Ghania BOUCEKKINE** : Vice-Présidente de la MIR • **Christine ORAIN** : Conseillère Générale des Côtes d'Armor: <http://vimeo.com/4609003>

Des réactions face à cette absence, avec une question, comment penser un territoire à 20 ans, sans y intégrer une nécessaire réflexion sur l'accueil de nouvelles populations, en particulier étrangères.

Une remise en cause rapide avec la création d'un groupe de réflexion autour de la Mission Europe et Internationale du Conseil Général, du Comité Départemental de la coopération décentralisée aidés dans leurs travaux par l'association Bretagne Prospective mais également Côtes d'Armor Développement et bon nombre d'acteurs.

Initié au départ sur la question internationale, ce groupe s'est très rapidement attaché à travailler sur la notion de nouveaux arrivants avec trois points d'ancrage :

- les travailleurs
- les arrivants se trouvant dans une situation sociale et/ou citoyenne difficile
- les émigrants de proximité, à savoir des salariés des départements voisins choisissant leurs lieux de résidence en Côtes d'Armor.

Cela a été l'occasion de confronter les points de vue mais aussi d'intégrer dans la réflexion de tous, cette question, avec la richesse d'acteurs supplémentaire dont la MIR.

Ce questionnement a ainsi été pour nous l'occasion d'entrer dans une dynamique régionale et le fait que nous soyons aujourd'hui, ici en Côtes d'Armor à Ploufragan est pour nous essentiel; ce séminaire avec la multiplicité des acteurs que vous êtes, des collectivités représentées est à mon sens une première étape d'un véritable mouvement qui doit faire la preuve que pour nos territoires l'immigration est un plus, au-delà des situations dramatiques auxquelles chacun et chacune d'entre nous est confronté.

Je souhaite qu'à l'issue des travaux de la journée, nous puissions, même si malheureusement je ne serai personnellement pas présente, intervenant en effet sur une table ronde sur la place des femmes dans les associations, définir les prémices d'un colloque régional sur cette question de l'enjeu de l'immigration pour notre territoire.

L'enjeu, c'est la force de frappe que nous représentons aujourd'hui.

Force de frappe qui doit s'inscrire dans des propositions concrètes, à l'instar de ce que nous essayons de construire en Côtes d'Armor à partir d'un des axes stratégiques arrêté par le comité de pilotage de « Cotes d'Armor 2mille20 » : créer les conditions favorables pour attirer et accueillir des jeunes dans le département

L'accueil des jeunes répond à de nombreuses priorités. La démographie des Côtes d'Armor est positive du fait de l'arrivée de migrants; ce mouvement récent est fragile, il doit être conforté. Le vieillissement de la population costarmoricaine s'accélère. Les jeunes costarmoricains, qui quittent le territoire pour des périodes de formation ou d'ouverture internationale, doivent pouvoir, s'ils le souhaitent, revenir en Côtes d'Armor.

Plus globalement, l'attractivité de tout territoire est liée à sa démographie. Les Côtes d'Armor doivent donc tout mettre en œuvre pour que soient réunies les conditions d'accueil de nouvelles populations et particulièrement des jeunes. Ces conditions, si elles sont matérielles, se déclinant notamment dans l'habitat, dans les équipements scolaires et culturels, dans les services de proximité, doivent s'appuyer sur une culture de l'accueil partagée appréciant les richesses de métissage.

J'invite ainsi tous nos partenaires costarmoricens à s'inscrire dans cette démarche et à proposer très rapidement des fiches actions, puisque celles-ci doivent être établies avant la fin du premier semestre, en lien avec le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, la place des migrants dans nos organisations qu'elles soient territoriales mais aussi institutionnelles et professionnelles.

Je vous souhaite, je nous souhaite une journée riche en échanges, en rencontres et en propositions de pistes de travail afin que très vite l'accueil et la participation des migrants à tous les échelons ne soient plus un sujet d'interrogation mais bien un échange de bonnes pratiques.

**2 > Christian GUYONVARCH :**  
(Vice-président du Conseil Régional Bretagne,  
en charge des Affaires Européennes et Internationales)

*Remerciements à la démarche associative de la MIR sur les Migrations depuis 2006 et remerciements à ses partenaires institutionnels et associatifs.*

"La Bretagne doit beaucoup plus qu'elle ne le croit aux migrants et depuis beaucoup plus longtemps qu'elle ne l'imagine. Sans remonter aux racines mêmes de la Bretagne, qui sont elles-mêmes métissées, songeons aux Flamands qui ont introduit l'imprimerie en Bretagne, aux architectes et aux artisans italiens qui ont contribué à nos édifices religieux et civils, aux armateurs et marchands hollandais à Nantes, aux pasteurs gallois qui ont introduit le protestantisme, à la communauté espagnole qui s'est installée sur la côte sud pendant la guerre de la Ligue au XVI<sup>e</sup> siècle et qui a "fait souche". Ces pages-là de notre histoire collective ne sont pas très connues et c'est bien dommage car leur connaissance par tout un chacun permettrait de replacer la question des migrations dans une perspective historique, ce qui pourrait apaiser le débat public.

Pour autant, il est vrai que pendant plus d'un siècle, entre le milieu du XIX<sup>e</sup>, période terrible qui a vu l'ouest de l'Europe connaître sa dernière grande famine avec la maladie de la pomme de terre, et les années 1970, la Bretagne a été une terre d'émigration plus que d'immigration; une émigration contrainte et forcée par la nécessité de trouver un gagne-pain. Un certain nombre de ces migrants a regagné la Bretagne à l'âge de la retraite. Par conséquent l'idée qui vise à organiser des rencontres entre les migrants et ces anciens émigrés bretons pour leur permettre d'échanger sur leurs expériences respectives, m'apparaît

très pertinente. Des rencontres comme celles-là ont l'avantage de pouvoir s'organiser de façon décentralisée dans nos villes et sans doute même dans des territoires plus ruraux comme le Méné qui compte une immigration de travail bien identifiée, en l'occurrence d'origine malienne. Il serait certainement très enrichissant que de telles rencontres s'ouvrent au grand public, en particulier aux plus jeunes. Car « nos » migrants, cela peut être également nos parents ou nos grands parents que nous avons toujours cru enracinés dans leur commune d'origine. Prendre conscience de cette réalité-là (« la migration fait partie de l'histoire de ma famille et je n'en savais rien»), à l'occasion d'une rencontre interculturelle peut, je le crois, changer le regard porté sur la migration, sur ce qui la motive, sur l'être humain qui se cache derrière les statistiques.

Faire converger l'interculturel et l'intergénérationnel est sans doute l'une des clés de l'humanisme concret de demain. Les migrations - immigration, émigration - ont façonné la Bretagne contemporaine. L'identité bretonne ne s'y est pas perdue. Songeons à la contribution des Bretons de Paris dans la renaissance des musiques et danses traditionnelles quand dans les campagnes bretonnes on n'y voyait plus qu'un folklore désuet. Il n'y a pas de raison de penser que l'identité bretonne se perdra davantage au contact des migrations d'aujourd'hui principalement britanniques et extra européennes dès lors que seront réunies les conditions de l'échange entre les populations.

Une autre piste reste à explorer qui intéresse plus particulièrement le monde économique. Les migrants, pour peu qu'on les sollicite, peuvent être de formidables messagers entre la Bretagne et le pays d'origine. C'est très exactement le rôle qu'a joué Kofi YAMGNANE en provoquant les missions économiques que l'association Bretagne International et le Conseil Régional organisent chaque année depuis 2007 en Afrique de l'Ouest. De ces missions d'entreprises ont émergé des projets très concrets de partenariat économique, notamment la création d'une filière de production de coton biologique équitable au Mali et au Burkina Faso et, en complément, le projet d'une contribution bretonne au développement des agricultures ouest-africaines.

Il est certain que des ressources humaines disponibles restent inexploitées. Une initiative a été prise l'an dernier pour structurer la diaspora africaine présente en Bretagne. Je suggère que la recherche-action engagée par la MIR explore les synergies possibles entre les associations de migrants et les organismes qui travaillent à l'internationalisation de l'économie bretonne.

J'aborderai un dernier point : la place des migrants dans nos collectivités. Comme un certain nombre d'élus et de citoyens, je suis favorable à ce que le législateur accorde le droit de vote et l'éligibilité aux élections locales et régionales à tous les migrants, qu'ils aient ou non acquis la nationalité française, dès lors qu'ils peuvent justifier d'un certain nombre d'années de résidence. Cinq années me semblent un laps de temps raisonnable. Cette mesure ne semble pas d'actualité dans l'agenda gouvernemental mais cet état de fait ne doit pas nous inciter à l'immobilisme. Je trouve très intéressante l'initiative prise par la ville de Nantes en créant un Conseil pour la Citoyenneté des Etrangers. Intéressante parce qu'elle n'a pas

consisté à créer un ghetto communautaire, mais au contraire à associer dans une même assemblée consultative les étrangers, au sens juridique du terme, mais aussi les élus municipaux et des responsables d'organismes. Je crois que l'évolution des populations migrantes en Bretagne justifie que l'on se pose la question de l'opportunité d'une structure consultative comparable à l'échelle de la Bretagne, et cela pour plusieurs raisons :

- parce que la population migrante en Bretagne connaît une mutation rapide,
- parce que l'accueil de cette population dans de bonnes conditions constitue un défi, mais aussi une formidable opportunité en assurant le rôle de messenger entre la Bretagne et le monde que les migrants peuvent être amenés à jouer,
- parce que les compétences exercées par les collectivités territoriales participent à la qualité de l'insertion sociale, donc citoyenne des migrants. Je pense à la compétence des communes dans des domaines comme le logement, le transport urbain ou la petite enfance. Je pense à la compétence des Conseils Généraux en matière d'action sociale ou à celle de la Région en matière de formation professionnelle, initiale et continue.

Voilà, me semble t-il, plusieurs chantiers parmi d'autres pour l'avenir. Le Conseil Régional est disponible pour poursuivre la réflexion avec vous et trouver la voie qui permettra de passer de l'idée à la concrétisation. Il est évident que la participation des migrants aux structures de concertation suppose que ces structures puissent proposer des choses concrètes.

L'avenir de la Bretagne ne se construira pas sans les migrants, encore moins contre eux, mais avec eux."

### **3 > Ghania BOUCEKINE :** (Vice-Présidente de la Maison Internationale de Rennes, déléguée aux Droits Humains)

*Remerciements aux partenaires institutionnels, associatifs, aux partis politiques de la Région Bretagne, aux syndicats pour leur part active dans l'élaboration du contenu de ce séminaire, et au syndicat mixte du Zoopôle de Saint Brieuc-Ploufragan pour son accueil.*

Le Migrant, c'est-à-dire toute personne née étrangère dans un pays étranger et qui souhaite vivre en France sera Européen ou non Européen.

La France et les pays de l'Union Européenne n'ont pas ratifié la Convention internationale sur la Protection des Droits de tous les Travailleurs Migrants et des Membres de leur Famille. Néanmoins la MIR défend les droits des Migrants et notamment celui d'avoir toute leur place dans notre société. Le respect des droits est une condition essentielle pour la promotion du bien vivre ensemble qui s'exprime à travers une diversité culturelle rassembleuse et non communautariste et pour la construction de la cohésion sociale. Ce dernier point doit particulièrement nous alerter car la crise financière et économique qui secoue actuellement



le Monde peut engendrer une crise sociétale grave dont les dérives risqueraient de conduire à la stigmatisation de certains groupes sociaux et notamment les migrants.

La valeur Solidarité que nous défendons, qui consiste, en France, à ne laisser personne sur le bord du chemin trouve alors ici tout son sens.

Pour ce qui concerne la Solidarité Internationale, nous considérons que le Migrant doit avoir toute sa place, parce qu'il a des compétences, parce qu'il connaît le terrain, la culture du pays d'origine, une place qui va lui permettre d'apporter une contribution active et fondamentale pour le succès des projets de co-développement avec les pays du Sud.

Ces personnes migrantes qui, d'une part contribuent ici au développement et au rayonnement de la France et qui d'autre part, en tant que personnes ressources contribuent au développement de leur pays d'origine, deviennent des ponts précieux entre pays d'origine et pays d'accueil et participent ainsi à la construction d'un Monde plus juste. Par ailleurs, dans le secteur de l'Europe dans le Monde, la MIR met en œuvre des projets visant à contribuer à la construction d'une Europe plus sociale et plus solidaire dans laquelle les migrants européens puissent trouver leur place.

Les femmes migrantes sont aussi au cœur du projet Migrations de la MIR. Ces dernières, nous le savons, constituent aujourd'hui plus de 50% de la population migrante. Elles sont doublement discriminées, d'abord en tant que femmes puis en tant que migrantes. Elles sont souvent porteuses d'un projet de vie et leur réussite revêt une importance particulière car elle contribue à l'émancipation des femmes dans les pays d'origine donc au développement de ces pays d'origine. Aussi, il est nécessaire qu'elles trouvent toute leur place dans nos organisations, dans notre société.

Aujourd'hui de nombreuses collectivités et associations de la région Bretagne se mobilisent avec nous autour de l'action à mener pour améliorer « la place et le rôle des migrants dans nos Organisations ».

En espérant que nos réflexions collectives de ce jour aboutissent à de nombreuses propositions d'actions visant à améliorer la représentation des personnes migrantes dans nos organisations, je souhaite plein succès à ce séminaire.

## **III-Interventions Techniques :** **Description du contexte sous trois angles**

### **1 > Angle sociologique <sup>3</sup> :**

#### **Etats des lieux et ressources sur les migrations en Bretagne.** (Angelina ETIEMBLE, Sociologue à l'ODRIS)

##### **● Tour d'horizon sur le terme de « migrant »**

A la lecture de la synthèse des groupes de travail, il ressort que le terme de *migrant* suscite quelque embarras. Cet embarras s'exprime dans la question récurrente : « qui est migrant ? ».

Selon l'Unesco, le migrant est une personne vivant de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays.

Cette définition est proche de celle d'« immigré » en France : selon l'Insee, « est immigrée toute personne née étrangère dans un pays étranger et qui réside en France ». Cette personne immigrée peut être devenue Française. Les étrangers, eux, n'ont pas la nationalité française ; il s'agit donc d'un critère juridique.

**4,9 millions d'immigrés vivent en France métropolitaine, soit 8,1 % de la population, en 2004-2005. A la mi-2004, 3,5 millions d'étrangers résident en France, dont 550 000 nés sur le territoire. (Insee)**

Aujourd'hui, parler de migrant, c'est faire référence aux migrations internationales. Excluant le tourisme et les migrations pendulaires quotidiennes (travail-résidence), les migrations internationales sont définies suivant 3 critères :

**Premièrement**, les espaces parcourus : avec la montée en puissance des Etats-Nations, les migrations internationales se sont progressivement distinguées des migrations intérieures. Le migrant franchit des frontières politiques et administratives.

**Deuxièmement**, les durées : les migrations sont saisonnières, durables, définitives. Elles renvoient alors à des réalités économiques, sociologiques ou démographiques. On parle de migrations de travail, de migrations de peuplement...

**Enfin**, les causes : les guerres, le sous-emploi, les études... On distingue habituellement les migrations contraintes (les réfugiés) des migrations volontaires (l'exode des cerveaux), les migrations spontanées et des migrations organisées.

---

<sup>3</sup> Vidéo de l'intervention d'Angelina ETIEMBLE, Sociologue à l'ODRIS  
<http://www.vimeo.com/4764219>

**En 2005, on estime entre 185 et 192 millions de migrants dans le monde, soit environ 2,9% de la population mondiale.**

L'évolution des courants migratoires est liée aux relations globales entre des Etats-Nations à des stades différents de développement, aux rapports historiques entre métropoles et anciennes colonies, aux effets des législations nationales et supranationales.

**Selon les pays**, on emploie d'autres mots que le terme migrant pour désigner les personnes venues d'ailleurs et résidant sur le territoire national : « immigrés » en France », « étrangers » (Ausländer) en Allemagne et en Suisse, « coloured people » et « black and ethnic minorities » en Grande-Bretagne, « extracommunautaires » en Italie... Ces appellations révèlent des traditions historiques, des modalités d'intégration et des rapports à l'Autre différents. Dans les anciennes nations coloniales, les immigrés ou immigrants en provenance des anciennes colonies ne sont pas perçus comme n'importe quels migrants.

**En France**, le contentieux historique autour des immigrations post-coloniales tend à constituer, dans l'opinion publique, les populations originaires d'Afrique et du Maghreb en emblèmes de toute l'immigration. Dans la grande vague migratoire des années 1960, majoritairement ouvrière, c'est le terme de **travailleur immigré** qui s'impose. Ce terme évoque un travail dévalorisé et en même temps légitime une présence perçue comme provisoire en France. Finalement, la désignation française d'*immigré* véhicule l'idée d'une extériorité à la société française, extériorité durable. D'ailleurs, le transfert du qualificatif d'immigrés à des enfants nés en France, les opposant aux « Français de souche » révèle le processus d'ethnisation de l'identité nationale : on insiste davantage sur l'origine (réelle ou supposée) que sur la participation à une même communauté. L'immigration devient alors non plus un état provisoire mais un stigmate transmissible d'une génération à l'autre. D'où les expressions « jeunes immigrés », « immigrés de la deuxième génération », pour des personnes nées en France. Et ces personnes ainsi désignées sont en général des enfants nés de parents africains et maghrébins.

Les termes associés aux migrations sont donc **des catégorisations parfois stigmatisantes** dans lesquelles les personnes ainsi identifiées ne se reconnaissent pas nécessairement. Ces quelques remarques préalables expliquent l'embarras, relevé chez les participants aux groupes de travail, à dire qui est « migrant ». Car le terme, avec d'autres qui lui sont associés, recouvre des expériences migratoires multiples et surtout renvoie à des populations perçues différemment dans les pays d'accueil, selon leur pays d'origine et les motifs de leur départ.

Enfin, nous observons ces dernières années une montée en puissance du terme « migrant » dans nos sociétés. Cet emploi croissant met l'accent sur la mobilité, les circulations, les réseaux. D'une certaine façon, cette désignation est plus valorisante dans la mesure où le migrant apparaît alors comme une figure *moderne* en phase avec le fonctionnement actuel de nos sociétés, fondé sur la mobilité en tant que déplacement dans des espaces géographiques et sociaux. Prendre conscience de cette *modernité* devrait nous inciter à

changer de représentations sur les migrants quels qu'ils soient et dépasser la vision misérabiliste du *migrant déraciné*. D'une autre façon, parler de migrant pour des populations durablement installées peut laisser entendre qu'ils ne resteront pas. D'où l'usage plus répandu chez les historiens et les sociologues du terme **immigrant** pour signifier l'intégration à la société nationale.

## ● **Etat des lieux et ressources en Bretagne**

Qui sont les migrants en Bretagne ? Quelles connaissances avons-nous de leurs parcours dans notre région ? Quelles sont nos ressources pour mieux appréhender les phénomènes migratoires ? Quelles perspectives devons-nous développer pour améliorer ces connaissances et agir sur les freins à leur intégration, dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique, dans notre région ?

### - **Les données statistiques liées au recensement de population**

Rappelons que 66 000 immigrés vivent en Bretagne au 1er janvier 2005, soit 2,2% de la population en Bretagne (8% au niveau national). Cette proportion progresse régulièrement depuis les années 1960 et plus fortement encore depuis 1999 (46 300 en 1999).

Les chiffres de l'Insee nous donnent des informations intéressantes sur les situations des immigrés dans le domaine de l'emploi et de la formation, du logement en fonction de l'âge, du sexe et de la nationalité. Toutefois, ces informations brutes ne sont pas toujours exploitées et donc pas accessibles. L'Acse et l'Insee ont réalisé une exploitation de ces données pour 1999<sup>4</sup> il serait souhaitable qu'un tel travail se poursuive sur les données du recensement rénové.

Au-delà de cette statistique publique, nous n'avons pas d'étude quantitative d'envergure en Bretagne sur les trajectoires des personnes étrangères et immigrées, dans les différents domaines de la vie sociale, économique et politique.

En revanche, les travaux plus qualitatifs sur l'immigration sont assez abondants. Il s'agit de mémoires universitaires et de thèses soutenues dans différentes disciplines, mais aussi articles scientifiques émanant de sociologues, d'historiens et de politistes. Le problème, c'est que ces travaux sont peu connus et pas toujours facile d'accès.

### - **L'Observatoire des migrations en Bretagne [Odris]**

C'est face à ce constat que l'Odris a créé en 2005 son observatoire des migrations en Bretagne, avec le soutien du Fasild. C'est un répertoire commenté des travaux menés sur

---

<sup>4</sup> INSEE/FASILD, « L'Atlas des immigrés en Bretagne », avril 2004, 41p

l'immigration étrangère en Bretagne, nous précisons leur localisation et les conditions d'accès. La base de données est consultable sur internet et elle est annuellement mise à jour. Nous recensons les travaux universitaires, les publications, les documents audio-visuels. Nous avons recensé plus de 250 références qui apportent des éléments de connaissance sur diverses populations migrantes dans différents territoires. Il est tout à fait possible de nous signaler des travaux que nous n'aurions pas encore recensés.

Cette base de données nous a servi pour mener la synthèse sur l'histoire de l'immigration en Bretagne depuis le 19<sup>e</sup> siècle que vous pouvez aussi trouver sur notre site en libre accès à la rubrique « document en ligne ».

Pour cette étude, des historiens de l'association Génériques, spécialisée sur les archives de l'immigration en France, ont travaillé sur les archives en Bretagne<sup>5</sup>. C'est un fonds conséquent, même en l'absence d'une immigration ancienne et massive, et encore largement inexploité. Il y a donc tout un travail à mener sur les archives publiques et privées de l'immigration en Bretagne.

La synthèse historique révèle des pleins et des creux dans la connaissance des populations de l'immigration. Les migrations de refuge sont également davantage étudiées que les migrations de travail par exemple. La figure du migrant est en général conjuguée au masculin et tout un pan de recherches est à mettre en œuvre pour mieux connaître les migrations étrangères féminines en Bretagne. La synthèse historique a montré le rôle important des associations (humanitaires, défense droit de l'homme...) dans l'accueil des étrangers en Bretagne. Ce mouvement associatif, souvent teinté de catholicisme, ainsi que les mobilisations des syndicats et de partis politiques et le rôle qu'y ont joué aussi les immigrants demande à être plus finement étudié. La thématique qui nous réunit aujourd'hui peut être une belle opportunité pour initier ce type de travaux.

Enfin, vous trouverez sur notre site en libre accès nos études réalisées en Bretagne dont les références sont citées dans la bibliographie ainsi que notre lettre d'information, le Brid.

Pour conclure, je terminerai en rappelant notre projet associatif, d'une sociologie pragmatique, avec pour ambition de diffuser et valoriser les connaissances sur l'immigration en Bretagne, à partir de différents supports. Notre collègue P. Wadbled termine ainsi une chronologie qui sera un outil pédagogique intéressant un large public, en priorité scolaire. Ces connaissances n'existent pas « en soi », cela suppose aussi de multiplier les études, les

---

<sup>5</sup> Les principales sources de l'histoire de l'immigration en Bretagne sont localisées dans les centres d'archives départementales et municipales, archives du département de la Marine du Service historique de la Défense (Brest et Lorient), collections des musées régionaux et locaux, quelques fonds d'associations. D'autres sources, conservées hors de la région, ont été mises en valeur : il s'agit, d'une part, d'archives écrites ou audiovisuelles et d'œuvres repérées dans les centres nationaux de conservation du patrimoine et dans des centres d'archives départementales hors Bretagne et, d'autre part, de fonds d'archives privées d'associations et de syndicats, notamment de fédérations nationales.

diagnostics, les recherches-actions pour comprendre la place faite aux migrants et à leurs descendants dans notre région.

## **2 > Angle de la politique publique :**

### **L'action de l'ACSÉ pour favoriser la représentation et la prise de responsabilités des migrants.**

(Jean Philippe CROISSANT, Chargé de mission, ACSÉ Bretagne)

L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSÉ), au titre de ses missions de promotion de la diversité culturelle, de prévention et de lutte contre les discriminations, encourage la participation sociale des migrants.

Au fil de son évolution, l'établissement (ex-FAS<sup>6</sup>) a d'abord développé des actions de soutien à la vie associative, axe majeur de son intervention, et mené des expérimentations sur la représentation syndicale.

Avec le paradigme de la lutte contre les discriminations (loi du 16 novembre 2001, qui a créé le FASILD, l'établissement a développé une stratégie visant l'égalité de traitement, l'égal accès aux droits et l'exercice de la citoyenneté. Dans cette perspective, il a continué à défendre la <sup>7</sup>participation effective des migrants ou descendants de migrants dans les instances de décision des organisations privées et publiques.

Un exemple en Bretagne : la direction régionale a dirigé une étude, réalisée par un étudiant en sociologie, sur la participation des migrants à la vie associative, notamment au niveau des bureaux et conseils d'administration.

Vis-à-vis des institutions, des entreprises, l'Acsé promeut une démarche d'analyse de la gestion des ressources humaines, de formation des responsables et des acteurs de l'accueil et de l'intégration. Avec les outils que sont les plans territoriaux de lutte contre les discriminations (avec les collectivités locales), les actions de formation (avec des organismes comme le CNFPT<sup>8</sup>, le SPER<sup>9</sup>), les diagnostics territoriaux stratégiques (intégration/discriminations à Rennes, Lorient, en milieu rural...), il s'agit de produire de la connaissance sur les phénomènes discriminatoires, sensibiliser, former, assurer la prise de conscience et la prise en compte de ces phénomènes, accompagner les actions associatives ou publiques mises en place pour lutter contre les discriminations et communiquer en faveur d'une pleine reconnaissance de la diversité de la société nationale, de la société bretonne...

Depuis le 1er janvier 2009, l'ACSÉ a vu ses missions évoluer à nouveau : elle n'a plus compétence en matière d'accueil et d'intégration des migrants, et voit ses missions

---

<sup>6</sup> Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles

<sup>7</sup> Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations

<sup>8</sup> Centre National de la Fonction Publique Territoriale

<sup>9</sup> Service Public de l'Emploi Régional

recentrées sur la politique de la ville. Dans ce cadre, la politique de prévention et de lutte contre les discriminations cible prioritairement le critère d'origine géographique (habitants des quartiers dits sensibles) et s'articule avec les problématiques de ségrégation urbaine.

La logique actuelle de l'établissement public est de poursuivre l'action sur le versant de la lutte contre les discriminations dites « systémiques » (lever les freins et les obstacles à la participation, en complémentarité avec l'action de la Halde<sup>10</sup>) et sur le versant de l'"action positive" (favoriser la participation et « l'ascension » sociales en réservant des places, par exemple, dans les écoles prestigieuses...).

### **3 > Angle juridique : Discriminations : Discours et Pratiques en France.**

(Gwénaële CALVÉS, Professeure à l'université de Cergy-Pontoise)

Avant toute chose, je voudrais dissiper le malentendu qui pourrait naître de l'intitulé de mon intervention. Je dois vous parler de discriminations, et plus précisément de *droit* de la non-discrimination. Or ce droit ne concerne que très partiellement les « migrants » auxquels la rencontre d'aujourd'hui est consacrée.

Les migrants sont en effet soumis à un droit spécifique (le droit des étrangers), dont on ne peut vraiment pas dire qu'il est irrigué par le principe de non-discrimination. Je voudrais m'arrêter un instant sur ce point, avant de vous dire quand même un mot de l'état actuel du droit de la non-discrimination, dont les perspectives d'évolution sont pour le moins inquiétantes.

#### **● Droit de la non-discrimination et droit des étrangers : deux logiques opposées**

Les étrangers régulièrement installés en France font l'objet d'un certain nombre de discriminations dites légales, c'est-à-dire instituées par la loi elle-même.

Discriminations dans l'accès aux droits civiques, d'abord : les étrangers, comme vous savez, ne disposent pas du droit de vote - à l'exception des ressortissants communautaires qui sont admis à participer à certains scrutins. Discriminations pour l'accès à l'emploi ensuite : cinq millions d'emplois environ sont dits « fermés », c'est-à-dire réservés aux nationaux ou aux citoyens européens.

Par ailleurs la politique d'immigration dite choisie est intrinsèquement discriminatoire. L'ambition initiale du chef de l'État élu en 2007 était de pouvoir établir des quotas par « grandes régions d'immigration », c'est-à-dire, en clair, de limiter la proportion des migrants originaires d'Afrique. Ce projet n'a pu aboutir parce qu'il s'est heurté à des normes de rang constitutionnel (rapport Mazeaud). Mais les autres composantes de la politique de « maîtrise des flux » ont bel et bien trouvé une traduction concrète. Sans pouvoir en dresser ici

---

<sup>10</sup> Haute autorité de lutte contre les discriminations

l'inventaire, je rappellerai les obstacles que doivent surmonter les couples binationaux pour pouvoir se marier, la « traque aux sans-papiers », les restrictions considérables à l'octroi de visas et de titres de séjour...

Les migrants, c'est le moins qu'on puisse dire, ne sont donc pas les principaux bénéficiaires de la politique de lutte contre les discriminations.

## ● L'évolution récente des politiques de lutte contre les discriminations

La lutte contre les discriminations est à la mode : les discours politiques, sur ce thème, sont de plus en plus nombreux et résolus. Les actes suivent-ils ? Rien n'est moins sûr.

Au niveau national, l'inertie des pouvoirs publics est presque complète. Aucune grande campagne d'information, par exemple, n'a jamais été lancée (sauf peut-être par la Halde). Le droit de la non-discrimination est pourtant un droit récent, relativement complexe, et très largement ignoré : si aucun effort n'est fait pour le diffuser et le rendre accessible, il ne peut que rester lettre morte. D'autre part les grands leviers dont dispose le gouvernement pour combattre les discriminations ne sont pas utilisés : mobilisation des parquets, de l'inspection du travail, des forces de l'ordre ; sensibilisation de tous les services publics et affirmation du caractère « transversal » de la question ; déploiement de dispositifs d'alerte ; aide aux associations d'accompagnement des victimes et de lutte contre les discriminations.

Avant même d'avoir sérieusement tenté de garantir l'égalité de traitement entre tous les Français quelle que soit leur origine ou leur religion, l'actuel gouvernement a décidé de se lancer dans une politique de discrimination positive en faveur des « issus de la diversité », c'est-à-dire, *grosso modo*, des immigrés d'origine extra-européenne (s'ils ont acquis la nationalité française) et leurs enfants. Pour mener à bien ce projet, qui *nulle part dans le monde* n'est réalisé indépendamment d'une politique résolue de lutte contre les discriminations, Nicolas Sarkozy estime à juste titre qu'il faut pouvoir distinguer juridiquement entre les issus de la diversité et les autres. Il a donc demandé à son Commissaire à la Diversité, M. Yazid Sabeg, de nommer une commission chargée d'établir une nomenclature de type ethno-racial. Nous serons ensuite appelés à nous ranger dans les cases qui nous seront proposées (« noir, « celtique », « arabe » ? On n'en sait encore rien). La question nous sera posée dans le cadre de grandes enquêtes (sans doute utiles au progrès de la recherche en sciences sociales), mais aussi lorsque nous remplirons un dossier de candidature aux concours de la fonction publique, de demande de logement social, d'inscription au Pôle emploi... Il faudra bien, en effet, que les quotas « d'issus de la diversité » puissent être remplis (20% pour le 3<sup>e</sup> concours d'entrée à l'ENA, par exemple). Compte tenu de cet objectif, il sera difficile de tricher, et impossible de ne pas répondre.

Est-ce là la forme d'égalité que nous voulons ? Est-ce ainsi que nous envisageons notre destin commun ? La question, paraît-il, a déjà été tranchée en haut lieu.



## **IV- Les Ateliers : synthèses et recommandations<sup>11</sup>**

### **1 > Valoriser l'intérêt de la diversité culturelle au sein de nos Organisations**

**Introduction :** Anne-Marie KERVERN, Ville de Brest

**Animation :** Mohammed JABBAR, Directeur de l'UAIR

et Zaynab TERA, GRDR, Co-auteure du livre « Migrants et collectivité locales »

**Rapporteur :** Anne MORILLON, Sociologue à l'ODRIS

L'atelier a commencé par une discussion autour des mots relatifs à la migration. Chacun donne son avis sur l'usage et le sens des termes intégration, insertion, assimilation ou encore culture et diversité culturelle. Le terme intégration nous a occupés longuement. Tous les participants considèrent que c'est un mot piégé qui a une forte connotation idéologique car il a tendance à stigmatiser les migrants. L'importance des représentations que l'on a des migrants a été soulignée : les "problèmes d'intégration" seraient le fait de certains migrants (ou perçus comme tels, les descendants d'immigrés notamment) plutôt que d'autres alors qu'ils ne sont pas concernés par cette problématique. Autrement dit en pointant leurs problèmes d'intégration, la société française a tendance à ne pas considérer qu'ils font partie de "Nous". Le terme intégration a donc été évacué - même s'il est souvent nécessaire de s'interroger sur son usage fréquent - au profit de "place", d'"implication" ou de "représentation" des migrants.

La diversité culturelle est posée comme une donnée, un fait propre aux sociétés plurielles et mondialisées, et il s'agit maintenant de construire des outils pour la valoriser à l'échelle d'une commune, d'une agglomération, d'une région, d'une organisation, etc. Les attitudes qui consistent, d'une part, à la combattre et, d'autre part, à l'éviter, la nier sont mises de côté au profit d'une volonté de la mettre en valeur, de la comprendre et de l'utiliser pour renforcer la cohésion sociale. D'aucuns soulignent le poids désormais bien connu - quoique pas toujours très bien "digéré" - du phénomène de la discrimination qui constitue un obstacle à la valorisation de la diversité culturelle, enjeu très fort en Bretagne de par son histoire et sa culture minorisées.

#### **Deux postulats :**

- la migration est une richesse pour là-bas et pour ici
- les migrants contribuent à la richesse culturelle de la société française.

L'animation du groupe de participants à consister à former un binôme (migrant-non migrant) pour obtenir un point de vue sur un même thème selon que l'on se mette dans la peau d'un migrant ou dans celle d'un non migrant.

Choix du binôme par billet tiré dans une urne selon les thèmes prédéfinis par les animateurs.

---

<sup>11</sup> Vidéo de synthèse des ateliers et conclusion <http://www.vimeo.com/4733113>

**Thèmes retenus** : Solidarité internationale, chantiers jeunes, développement local, écoles, métissage, vivre ensemble, comités d'entreprise, coopération décentralisée (comités de jumelages).

**Principe** : chaque binôme doit énoncer 2 voies et 2 moyens concrets pour atteindre l'objectif (valoriser la différence culturelle).

Après un tour de table, il a fallu également préciser les thèmes qui permettaient une large interprétation.

Les propositions soulignent l'importance de la mixité (ethnique); la nécessité de bien organiser l'accueil des personnes migrantes (notamment par une formation linguistique adaptée) ; la nécessité pour le migrant de trouver sa place dans la société d'accueil en y mettant une certaine "bonne volonté".

**D'autres thèmes sont apparus** : l'importance de la volonté politique sur la question de l'accueil des étrangers; le rôle important que peuvent jouer les associations d'éducation populaire dans l'accueil des enfants de migrants et enfin, de façon incontournable, le droit de vote des étrangers extra-communautaires (au moins aux élections locales).

## **>> Recommandations**

### **Migrants et jumelage dans leur pays d'origine**

- impliquer les migrants, ou leurs association pour faire connaître leur pays, leurs cultures, les rapprocheraient davantage des réseaux d'associations, des comités de jumelages, des collectivités locales.

### **Ecoles et les jeunes migrants**

- Impliquer les parents migrants dans les conseils de classe et des associations de parents
- mettre en œuvre des actions de communication sur l'histoire du pays d'accueil et du pays d'origine en associant les parents migrants.

### **Réciprocité, pratiques égalitaires dans les actions de solidarité Internationale et de coopération décentralisée**

- privilégier dans la conception du projet de coopération des groupes mixtes mobilisant des personnes issues du pays d'origine et des représentants de la diversité des habitants du territoire,
- impliquer les associations de migrants dans les projets de coopération décentralisée,
- multiplier des cadres de concertation avec les associations de migrants basées sur les territoires lors des différentes phases de mise en œuvre des projets de coopération décentralisée,
- former au management interculturel les équipes (élus et salariés) des projets de coopération décentralisée.

## **Développement local : le quartier, le métissage, le vivre ensemble, le travail...**

- créer la mixité dans les quartiers lors de l'attribution des logements,
- sensibiliser à la reconnaissance des cultures des migrants sur le territoire afin de contribuer à leur épanouissement,
- rendre effectif le métissage de nos quartiers, de nos territoires par un cadre officiel instauré et des espaces de communication dédiés,
- mettre en place des moyens pour organiser l'accueil des travailleurs migrants par centralisation des informations et un apprentissage du français selon le projet professionnel,
- sensibiliser et mobiliser des migrants aux comités d'entreprises.

## **Chantier jeune**

- inscrire une mixité dans les équipes professionnelles des chantiers jeunes,
- développer l'hébergement chez l'habitant

## **2 > Mobiliser, se mobiliser pour plus de responsabilités des personnes migrantes dans nos Organisations**

**Introduction :** Marie-Anne CHAPDELAIN, Groupe Socialiste, Ville de Rennes

**Animation :** Gwénaële CALVÉS, Professeure de droit public

Paul ONDONGO-DOUNIAM, Administrateur de la MIR

**Rapporteur :** Sonia SCOLAN, Coordinatrice de la CASI Bretagne

Dans cet atelier nous avons considéré les personnes migrantes composées des immigrés et des enfants d'immigrés.

### **● Freins à plus de responsabilité des personnes migrantes dans nos Organisations :**

#### **Freins liés directement à leurs statuts:**

- problèmes d'accès et de maîtrise des codes sociaux : les structures peuvent être ouvertes mais il faut néanmoins des clés pour les comprendre et comprendre la société; recrutement, tenue, exploitation d'un réseau, évolution dans la hiérarchie. Ces codes sont transmis en dehors de l'école et les migrants y ont rarement accès,
- notre société n'offre que très peu de place à la diversité,
- les migrants sont confrontés à des problèmes de naturalisation qui conditionne leur accès à l'emploi,
- problème d'équivalence des diplômes qui parfois rend caduque leurs acquis dans leur pays d'origine,

- on ne coopte pas les gens socialement éloignés; intégrer le bon réseau dépend des conditions sociales; or compte tenu des leviers exprimés plus haut, les conditions sociales des migrants sont rarement élevées.

### **Freins liés plus largement aux publics fragilisés:**

- maîtrise de la langue, existence d'accent (on a par exemple du mal à imaginer un préfet qui aurait l'accent des banlieues),
- peur de se mettre en danger,
- auto-dévalorisation liée à la difficulté d'accès à l'emploi, à la précarité,
- après les galères, quand les migrants ont réussi à stabiliser leur situation, ils préfèrent tourner la page. Il est alors difficile de les insérer dans un réseau associatif. Les Sans papier qui ont bénéficié de l'action des associations qui défendent leurs droits ne militent pas ensuite dans ces structures.

### **>> Recommandations**

#### **Mise en place de formations à destination des migrants:**

- alphabétisation et formation à la maîtrise de la langue,
- formation aux décodages culturels (autour de l'entretien d'embauche par exemple),
- informations culturelles sur le fonctionnement de notre société,
- formation à la communication (la prise de parole en public est source de confiance en soi),
- formation sur les droits dont ils disposent; ils redeviennent alors citoyens.

#### **Sensibilisation des non migrants**

- sensibilisation auprès des recruteurs sur le fait qu'il existe plusieurs "langue française" (expressions usitées, accent différents) et que les expressions et l'accent d'un individu n'augurent rien quant à ses compétences,
- sensibiliser le grand public à bien accueillir "l'autre". Il est ensuite plus facile à "l'autre" de s'investir dans l'espace public,
- partenaires et bailleurs de fonds devraient appuyer les projets de co-développement entre migrants et ASI,
- chacun devrait être amené à revoir ses représentations sur les personnes migrantes et ses représentations sur les élites.

#### **Action politique**

- dans les critères d'éligibilité à l'accès aux financements publics devrait figurer "existence d'un travail avec les migrants"
- les associations doivent dans leurs statuts laisser la place à la diversité
- les bailleurs de fonds peuvent financer les actions de formation et de sensibilisation précédemment citées
- les actions de marrainage (accompagnement au leadership des femmes migrantes) pourraient se multiplier

- offrir des espaces de paroles publics aux personnes migrantes; à l'école (privé), au sein des associations (espaces mi-privés mi-publics), au sein des syndicats (combat collectif), au sein des Conseil d'Administration (c'est déjà le cas dans des petites communes rurales), dans les maisons de quartier. On peut également inventer d'autres espaces comme "le papotage".

### **Révision de nos pratiques**

- inventer d'autres espaces (par exemple le mouvement des travailleurs sans papiers en Ile de France est soutenu par la CGT),
- inventer d'autres façons de travailler. Est-on capable de fonctionner autrement?
- aller vers les personnes là où elles sont,
- s'occuper de savoir comment les migrants envisagent les choses.

## **3 > Ouvrir les espaces de concertation et de co-décision aux personnes migrantes**

**Introduction :** Lorna FARRINGTON, Conseillère à la ville de Caurel

**Animation :** Pierre MAHEY, ADELS Territoires,  
auteur du numéro «Pour une culture de la participation»

**Rapporteur :** Ardiouma SIRIMA, délégué des Club UNESCO Bretagne

L'atelier était composé de participants issus de différentes structures impliquées dans des actions concernant les migrants : élus, adhérents d'associations de solidarité internationale, animateurs/trices de structures de quartier, fonctionnaires territoriaux, chargés mission des collectivités locales, adhérents et responsables d'organisations de migrants. Cette composition plurielle de l'atelier a permis d'engager des débats, parfois contradictoires, mais riches. Au cours de ces débats, se sont noués des échanges d'analyses et d'expériences dont la qualité a été notée par tous.

L'animateur de l'atelier a su créer les conditions d'une implication de tous les participants aux débats. Ceux qui n'avaient pas d'expérience à partager pouvaient poser des questions. Ces questions permettaient de relancer le débat pour approfondir tel ou tel aspect. Il est important de noter que tous les migrants ayant pris part à cet atelier ont eu le loisir d'exprimer leurs interrogations et de décrire l'essentiel de leur parcours de vie en Bretagne. Ce point nous paraît être l'une des clés de réussite de l'atelier.

### **● Trois questions qui ont fait débat**

L'atelier s'est ouvert par le témoignage émouvant et très instructif de Lorna FARRINGTON, Conseillère à la Ville de Caurel en Côtes d'Armor. Les premiers moments ont été difficiles pour cette migrante britannique : le temps pour s'adapter à un nouvel environnement, pour cerner les subtilités des habitants, le temps de se faire accepter par les uns et les autres. Par étapes successives, elle a déployé un trésor d'énergies pour rassurer et mettre en confiance, pour faire tomber les barrières artificielles qui retardent le vivre ensemble. Elle s'est investie, sans compter son temps, dans la vie associative. Car pour elle, cela constitue un formidable

moyen pour rencontrer et discuter avec des gens qui étaient au départ distants. Elle a pris goût à cette prise de parole dans l'espace public. Elle décide alors d'y rester en franchissant une nouvelle étape : briguer un mandat de conseillère municipale. Elle se présente et est élue. Ce fut un important tournant à négocier dans son riche parcours citoyen ! Elle s'accroche et veut toujours aller de l'avant, avec les autres ! Au bout de son témoignage, elle confesse une chose surprenante : elle n'aime pas la politique ! Du moins, pas la politique politicienne qui éloigne l'élue(e) des préoccupations quotidiennes et concrètes des gens.

Le débat est lancé ! Pierre MAHEY fait appel à ses talents d'animateur afin que sortent des échanges des choses concrètes qui permettront de prolonger et d'enrichir les pratiques. Trois questions essentielles vont successivement nourrir le débat.

- comment prendre en compte (pour tenter de les résoudre) les nombreux obstacles que doit franchir un migrant, de son départ de sa terre natale à son installation dans son nouvel espace de vie en Bretagne ?
- pourquoi et pour qui crée-t-on des lieux de parole publique ?
- comment organiser ces lieux de parole de sorte à valoriser les richesses qu'apportent les migrants, notamment au niveau de l'interculturalité ?

Des témoignages ont fait état d'expériences individuelles et associatives (création et animation par des migrants d'activités visant à promouvoir le vivre ensemble). Il en ressort des motifs de satisfaction mais aussi des cas de déception (blocages et freins d'ordre culturel et/ou financier). Les représentants des collectivités locales ont pu partager avec l'atelier des expériences originales et pertinentes. Les villes de Quimper, de Rennes, le Conseil Général des Côtes d'Armor et le Conseil Régional de Bretagne ont mis en place des programmes et des dispositifs qui ont pour ambition une implication active et visible des migrants dans des espaces de co-construction de la citoyenneté.

Le débat a révélé que la voie pertinente pour installer dans la cité un vivre ensemble dynamique réside dans les efforts constants des représentants et mandataires des pouvoirs publics pour associer et impliquer tous les citoyens, dont les migrants. Cela suppose au préalable qu'on sorte de la confusion et de l'amalgame des termes. Par exemple, pendant les échanges, certains participants ont souvent utilisé le mot « *étranger* » pour parler des « *migrants* ». En plus des mots qui demandent à être clarifiés, des difficultés et des écueils subsistent. Différents témoignages ont mis l'accent sur le manque de moyens des structures en charge de l'éducation populaire, de l'accueil et de l'accompagnement des migrants. D'autres témoignages ont évoqué le manque de considération des acteurs associatifs en charge de l'animation des quartiers. Il a été aussi noté l'opacité des messages et les contenus parfois déconnectés du quotidien de certains espaces dédiés à l'expression citoyenne.

Malgré ces problèmes soulevés, l'unanimité s'est faite dans l'atelier sur la pertinence des dispositifs publics visant la participation des migrants dans l'espace et le débat publics. Des propositions ont été faites en vue de leur amélioration.

### **>> Recommandations**

- rendre plus visible et plus claire l'existence de ces instances de co-construction de la citoyenneté en signalant que ce sont des lieux où les migrants peuvent s'exprimer et trouver une reconnaissance,
- renforcer le rôle formateur des structures relais, des associations d'éducation populaire qui travaillent au quotidien sur les questions de la citoyenneté avec des migrants,
- appuyer fortement l'exigence citoyenne revendiquant le droit de vote des étrangers aux élections locales et législatives.

### **V- Souhais d'expérimentation**

Pour terminer le séminaire, la MIR a demandé aux participants -es des ateliers de compléter une fiche dans laquelle, ils devaient déterminer au nom de leur Organisation des pistes d'actions à expérimenter.

L'analyse de ces fiches a permis d'identifier deux types de propositions :

- des propositions dans lesquelles, les Organisations se désignent porteuses de l'action à expérimenter
- des propositions pour lesquelles, les participants identifient des porteurs potentiels

## 1 > Actions retenues par les participant(e)s pour être portées par leurs Organisations

Actions proposées	Organisations volontaires pour l'expérimentation	Personne référente
Associer les migrants aux activités des ASI	CASI Bretagne	Sylvain AUBERT
Organiser des échanges avec les jeunes sur l'interculturel et les migrations	Fédération des Œuvres Laïques des Côtes d'Armor (FOL)	Morgane CREISMEAS
Monter un chantier jeune pour une bibliothèque scolaire à Mamou (Guinée)	Association Guinéenne d'Ille et Vilaine (AG35)	Alghasimou DIALLO
Soutien des projets utilisant les compétences des migrants	-Voyage Nord-Sud (Tourisme) -Solidarité Bretagne Cambodge (médecine traditionnelle)	- July DUVAL -Dr SAUR
Associer les migrants au développement de projets de tourisme équitable et solidaire	Voyage Nord-Sud	Catherine PENSEL
Développer un réseau de parrainage sur Montauban de Bretagne	Chrétien dans le Monde Rural (CMR) Montauban de Bretagne	Mamadou SIDIBÉ
Développer du « Compagnonnage » sur Brest	Breizhafrica-Brest	Arnold AGUIRRE
Organiser l'accès à la VAE pour les migrants dans le Finistère en s'appuyant sur l'Education Nationale et les associations de parents d'élèves	Préfecture : Mission Droits des Femmes et Egalité -Finistère	Annaïck MORVAN
Valoriser la richesse du concept de « laïcité » et combiner le dialogue interculturel et interreligieux dans le dans le cadre d'une action publique globale	Ville de Brest	Anne-Marie KERVERN
Former à la compréhension des codes sociaux des Organisations	Breizhafrika Rennes	Paul ONDONGO-DOUNIAM
Organiser une formation interne par le	Union des Association Interculturelle Rennes (UAIR)	Marie-Antoinette FRUNEAU



« Compagnonnage »		
Créer une mixité sociale dans les quartiers de Saint Briec en sensibilisant les migrants sur les logements proposés	Bistrots de l'Histoire Saint Briec	M'Baye SOW
Mobiliser les migrants non communautaires dans les conseils de quartiers	Ville de Quimper	Martine PETIT

## 2 > Actions recommandées par les participant(e)s pour une expérimentation sein de certaines Organisations

Actions proposées	Organisations pressenties pour l'expérimentation	Recherche volontaire
Intégrer un critère dans la subvention d'une collectivité locale, en lien avec les migrants présents sur son territoire, pour les projets de solidarité internationale vers les pays d'origine	Collectivités locales	
Impliquer des associations de migrants dans les comités de jumelage et les projets de coopération décentralisée	Collectivités locales	
Définir des contrats spécifiques pour des migrants dans les administrations	Administrations et services de l'Etat	
Mobiliser davantage les migrants dans des projets de solidarité internationale	Associations	
Sensibiliser les Conseils d'Administration (CA) des associations, des comités de jumelage sur l'importance de la participation des migrants dans leur vie associative	Associations	
Développer le projet Marrainage de la MIR sur la région Bretagne	Associations	
Développer des actions visant	Associations	

le dialogue interculturel à partir des techniques d'Éducation Populaire		
Organiser des chantiers jeunes notamment avec des jeunes issus des migrations dans un territoire de la coopération décentralisée	Associations ou collectivités locales	
Organiser des campagnes de sensibilisation à la diversité linguistique et culturelle auprès des décisionnaires en matière d'emploi	Collectivités locales	
Valoriser dans les collèges et lycées l'Histoire de l'immigration par des projets éducatifs sur l'exil et sur les cultures issues des migrations	Établissements scolaires	

## **VI- Conclusion**

Le séminaire « **Représentation des Migrants dans nos Organisations** » inscrit dans le cadre du développement du projet « Migrations » avait pour objectif intrinsèque de créer une dynamique régionale autour de la participation des migrants.

Le séminaire a suscité un fort intérêt des associations nationales travaillant sur les migrations. Il s'agit par exemple d'ENDA Europe, du Forum des organisations de solidarité Internationales issues des Migrations (FORIM), du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR). Il serait souhaitable pour la suite d'envisager de collaborer plus encore sur cette question d'accès aux espaces de décision pour les migrants.

Par ailleurs, le séminaire s'est construit dans une volonté de mobilisation des acteurs régionaux. De nombreux décideurs des territoires bretons ont répondu présents, certains d'entre eux ont découvert l'intérêt du projet « Migrations » et de sa démarche régionale. Cette mobilisation des acteurs de différentes Organisations en région Bretagne s'est manifestée par une forte implication des partenaires associatifs, institutionnels, politiques et syndicaux dans la conception, la préparation, et la mise en œuvre du séminaire.

En ce qui concerne les objectifs assignés au séminaire, certains ont été atteints. Le séminaire a, en l'occurrence, provoqué d'une part un **débat régional autour d'un échantillon représentatif d'acteurs** et, d'autre part abouti à une **analyse conjointe des préconisations et émis des pistes d'action à expérimenter** par des Organisations bretonnes.

Pour ce qui est de l'objectif « **Faire augmenter la participation des migrants** », il est difficile à ce stade de le mesurer. Il pourra être atteint en partie si les pistes d'action proposées pour chaque type d'Organisation sont mises en œuvre. La durée du séminaire n'a pas permis par ailleurs d'aller jusqu'à une programmation d'engagements avec les décideurs des Organisations bretonnes. En revanche, les participants ont pu énoncer des actions qu'ils souhaiteraient expérimenter ou voir expérimenter au sortir du séminaire. A cet effet, la mise en place d'un comité de suivi a été validée avec les participants. Les travaux de ce comité démarreront à la rentrée de septembre 2009.

> **Annexe 1 : liste des participants (es)**

NOM	Prénom	Nom organisme	Fonction	Courriel
AGUIRRE	Arnold	BreizhAfrika-Brest	Trésorier	<a href="mailto:arnold.aguirre@laposte.net">arnold.aguirre@laposte.net</a>
AUBERT	Sylvain	CASI	Chargée de Mission Bretagne pour la Promotion des Agricultures Vivrières en Afrique	<a href="mailto:aubert.sylvain@yahoo.fr">aubert.sylvain@yahoo.fr</a>
BEAUJEU	Mélodie	ENDA EUROPE	Chargée de Mission Migrations et Diversité	<a href="mailto:melodie.beaujeu@enda-europe.org">melodie.beaujeu@enda-europe.org</a>
BEKOE	Christophe	TAR JA	Président	<a href="mailto:bekoechristophe@yahoo.fr">bekoechristophe@yahoo.fr</a>
BEKOE	Mme	TAR JA	Membre	<a href="mailto:bekoechristophe@yahoo.fr">bekoechristophe@yahoo.fr</a>
BENDARRAZ		MJC	Vice - Président	
BEQUET	Annie	CEFIR	Ingénieur de Projet	<a href="mailto:annie.becquet@hotmail.fr">annie.becquet@hotmail.fr</a>
BERTHINIER	Emmanuelle	MIR	Directrice	<a href="mailto:direction-mir@wanadoo.fr">direction-mir@wanadoo.fr</a>
BOHANNE	Carole	Collectif Mali Montfort/RESF 35	Conseillère Municipale Monfort sur Meu	<a href="mailto:carole.bohanne@gmail.com">carole.bohanne@gmail.com</a>
BOUCEKKINE	Ghania	Comité de Jumelage Rennes Sétif + MIR	Vice-Présidente MIR déléguée aux Droits Humains	<a href="mailto:gboucekkine@yahoo.fr">gboucekkine@yahoo.fr</a>
BOUCHER	Nicolas	MODEM	Coordinateur Régional Jeunesse (JDEM)	<a href="mailto:modem@nicolasboucher.fr">modem@nicolasboucher.fr</a>
BRAS	Mona	Conseil Régional de Bretagne	Conseillère Régionale	<a href="mailto:mona.bras@region.bretagne.fr">mona.bras@region.bretagne.fr</a>

CALVES	Gwenaëlle	Université de Cergy Pontoise	Professeure de Droit Public	<a href="mailto:gwenaele.calves@free.fr">gwenaele.calves@free.fr</a>
CAMEZA	André		Migrant d'origine angolaise	<a href="mailto:andrecameza@yahoo.fr">andrecameza@yahoo.fr</a>
CASTEL	Jean	CFDT	Secrétaire Départemental d'Ille et Vilaine	<a href="mailto:jcastel@bretagne.cfdt.fr">jcastel@bretagne.cfdt.fr</a>
CHAPDELAINE	Marie-Anne	Ville de Rennes	Adjointe au Maire déléguée Egalité des Droits et Laïcité	<a href="mailto:machapdelaine@ville-rennes.fr">machapdelaine@ville-rennes.fr</a>
CHEVANCE	Marie-Thé	Comité de Jumelage Rennes Poznan +MIR	Secrétaire MIR	<a href="mailto:mariethe37@yahoo.fr">mariethe37@yahoo.fr</a>
CHRETIEN	Didier	Mouvement pour un Développement Solidaire	Consultant	<a href="mailto:acteas@wanadoo.fr">acteas@wanadoo.fr</a>
CONRAZIER	Bahia	Artisans du Monde 35		<a href="mailto:bahia.conrazier@free.fr">bahia.conrazier@free.fr</a>
CORRE	Pierre			<a href="mailto:pierre.corre6@orange.fr">pierre.corre6@orange.fr</a>
CREISMEAS	Morgane	FOL 22	Déléguée Séjours et Relations Internationales	<a href="mailto:europa@fol22.com">europa@fol22.com</a>
CROISSANT	Jean Philippe	ACSE (Agence de cohésion sociale et égalité des chances)	Chargé de Mission	<a href="mailto:jean-philippe.croissant@lacse.fr">jean-philippe.croissant@lacse.fr</a>
DAUDIBON	Ana Silvia	Université Rennes 2	Etudiante Master Plurilinguisme et communication en domaines francophones	<a href="mailto:anadaudion@yahoo.fr">anadaudion@yahoo.fr</a>
DIALLO	Alghassimou	Association Guinéenne d'Ille & Vilaine	Président	<a href="mailto:alghas2001@yahoo.fr">alghas2001@yahoo.fr</a>
DIALLO	Mohamed Ibrahima		Migrant	<a href="mailto:kemdial@yahoo.fr">kemdial@yahoo.fr</a>

DUVAL	July	Voyages Nord Sud	Chargée de Mission	<a href="mailto:voyagesnordsud@gmail.com">voyagesnordsud@gmail.com</a>
DYDA	Rachid	MJC Plateau	Membre Président	
ETIEMBLE	Angelina	ODRIS	Sociologue	<a href="mailto:angelina.etiemble@wanadoo.fr">angelina.etiemble@wanadoo.fr</a>
ETRILLARD	Aude	Université Rennes 2	Etudiante Master Plurilinguisme et communication en domaines francophones	<a href="mailto:aude.etrillard@wanadoo.fr">aude.etrillard@wanadoo.fr</a>
FARRINGTON	Lorna	Ville de Caurel-AIKB	Migrant d'origine britannique/Conseillère Municipale	<a href="mailto:lorna.farrington@wanadoo.fr">lorna.farrington@wanadoo.fr</a>
FENARD	Pierre	Association Bistrots de la Vie du Pays Briochin	Réalisateur Les Bistrots de l'Histoire	<a href="mailto:contact@lesbistrotsdelhistoire.com">contact@lesbistrotsdelhistoire.com</a>
FOUGERON	Michèle	MRAP 35	Présidente	<a href="mailto:michele.fougeron@wanadoo.fr">michele.fougeron@wanadoo.fr</a>
FRUNEAU	Marie-Antoinette	UAIR (Union des Associations Interculturelles de Rennes)	Administrateur	<a href="mailto:uair@uair.org">uair@uair.org</a>
GARDET	Patrick	Territoire en Projets	Consultant	<a href="mailto:gardet3@orange.fr">gardet3@orange.fr</a>
GUERRERO	Stéphanie	Mary Poppins	Membre fondateur	<a href="mailto:stephanie@marypoppins.fr">stephanie@marypoppins.fr</a>
GUILLERME	Annie	CIDFF35	Présidente	<a href="mailto:annie.guillerme@laposte.net">annie.guillerme@laposte.net</a>
GUILMIN	Dominique	Conseil Général 22	Mission Europe et International Responsable suivi coopération décentralisée	<a href="mailto:gulmindominique@cg22.fr">gulmindominique@cg22.fr</a>
GUYONVARCH	Christian	Conseil Régional de Bretagne	Vice Président en charge des Affaires Européennes et de la Solidarité Internationale	<a href="mailto:c.guyonvarch@region-bretagne.fr">c.guyonvarch@region-bretagne.fr</a>
HOUMGBO		Secourisme sans Frontières	Membre	

HUELLON	PoI	CGT des Côtes d'Armor		<a href="mailto:artforpeace@wanadoo.fr">artforpeace@wanadoo.fr</a>
JABBAR	Mohammed	UAIR (Union des Associations Interculturelles de Rennes)	Directeur	<a href="mailto:mjabbar@free.fr">mjabbar@free.fr</a>
JACQUEMONT	Danièle	CIPIVIE + MIR	Présidente de la MIR	<a href="mailto:daniele.jacquemont@free.fr">daniele.jacquemont@free.fr</a>
JAMMET	Michèle	CRISLA	Salariée	<a href="mailto:crisla.gb@free.fr">crisla.gb@free.fr</a>
JOUBREL		AGIR ABCD	Membre	
KERNIN	Jean -Claude	RESF 35		
KERVERN	Anne-Marie	Ville de Brest/Brest Métropole Océane	Adjointe au Maire de Brest et Conseillère communautaire	<a href="mailto:anne-marie.kervern@mairie-brest.fr">anne-marie.kervern@mairie-brest.fr</a>
KOUNGA	Gérard	Ville de Rennes	Conseiller Municipal, délégué à la Réussite éducative et accompagnement scolaire	<a href="mailto:chryskounga@yahoo.fr">chryskounga@yahoo.fr</a>
LAKRACHE	Saida	Forum Femmes Méditerranée		<a href="mailto:zohraclech@yahoo.fr">zohraclech@yahoo.fr</a>
LAMANDE	Erwan	AFTAM Saint Briec	Chargé d'Intervention Sociale	<a href="mailto:lamande1975@hotmail.com">lamande1975@hotmail.com</a>
LE TROQUER	Jacques	ASTI 22	Président	<a href="mailto:j.letroquer@laposte.net">j.letroquer@laposte.net</a>
LEBBAD	Lynda	Brest Métropole Océane	Chargée de Mission	<a href="mailto:lynda.lebbad@brest-metropole-oceane.fr">lynda.lebbad@brest-metropole-oceane.fr</a>
LEBRET		ASTI	Membre	

LEGRAND	Anétide			<a href="mailto:anetide@yahoo.fr">anetide@yahoo.fr</a>
LEON	Gracie	Bretagne Pologne	Membre	<a href="mailto:gracie.leon@club-internet.fr">gracie.leon@club-internet.fr</a>
LEROY	Mathilde	ACZA	Trésorière	<a href="mailto:edlihtam@gmail.com">edlihtam@gmail.com</a>
LESACHER	Claire	Université Rennes 2	Etudiante Master Plurilinguisme et communication en domaines francophones	<a href="mailto:lesacher.claire@gmail.com">lesacher.claire@gmail.com</a>
LETHUILLIER	Erwan	Conseil Général 22	Mission Europe et International Responsable Politiques Internationales	<a href="mailto:LETHUILLIERErwan@cg22.fr">LETHUILLIERErwan@cg22.fr</a>
MAGUER	Annie	ISM-CORUM	Directrice d'Etudes & Formations	<a href="mailto:annie.maguer@ismcorum.org">annie.maguer@ismcorum.org</a>
MAHEY	Pierre	ADELS Territoires et ARPEUTEURS	Administrateur et Consultant	<a href="mailto:pierre@arpenteurs.fr">pierre@arpenteurs.fr</a>
MAINGUY	Luc	Solidarité Bretagne Cambodge	Président	<a href="mailto:luc.mainguy@wanadoo.fr">luc.mainguy@wanadoo.fr</a>
MALONGA	Edmond	BreizhAfrica Rennes	Membre	<a href="mailto:edmond.malonga@voila.fr">edmond.malonga@voila.fr</a>
MASSON	Jean-Luc	Ville de Rennes- Mission DGESQ	Responsable Mission Politique de la Ville	
M'BOUNGOU	Jean	Secourisme sans Frontières	Président	<a href="mailto:ssfjeanmboungou@yahoo.fr">ssfjeanmboungou@yahoo.fr</a>
MEKPOH	Germain Bonaventure	Ecrins 35	Président	<a href="mailto:ecrins35@orange.fr">ecrins35@orange.fr</a>
MORILLON	Anne	ODRIS	Sociologue	<a href="mailto:anne2.morillon@wanadoo.fr">anne2.morillon@wanadoo.fr</a>
MORVAN	Annaïck	Préfecture du Finistère / Cabinet du Préfet	Chargée de Mission Droits des Femmes et à l'Egalité- Finistère	<a href="mailto:annaïck.morvan@finistere.pref.gouv.fr">annaïck.morvan@finistere.pref.gouv.fr</a>



NGANGA	Blanchard			
NOURI	Myriam	CIMADE Saint Briec	Bénévole	
ONDONGO-DOUNIAM	Paul	BreizhAfrica-Rennes/MIR	Administrateur MIR	<a href="mailto:paul.ondongo@uhb.fr">paul.ondongo@uhb.fr</a>
ORAIN	Christine	Conseil Général 22	Conseillère Municipale Représentante du groupe socialiste CG22	<a href="mailto:orainchristine@cg22.fr">orainchristine@cg22.fr</a>
PARIZOT	Claude	Association de Jumelage Rennes Sétif	Présidente	<a href="mailto:rennessetif@free.fr">rennessetif@free.fr</a>
PASTEUR	Michèle	Conseil Général	Mission Europe et International Directrice	<a href="mailto:pasteurmichele@cg22.fr">pasteurmichele@cg22.fr</a>
PENSEL	Catherine	Voyages Nord Sud	Coordinatrice	<a href="mailto:voyagesnordsud@gmail.com">voyagesnordsud@gmail.com</a>
PERRIN	Morgane		Travailleur social	<a href="mailto:mperrin@yahoo.fr">mperrin@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mperr221@cnafrmail.fr">mperr221@cnafrmail.fr</a>
PHILIPPON	Loïc	Ville de Quimper	Conseiller municipal, délégué à la Diversité Culturelle et à la Vie	<a href="mailto:loic.philipon@mairie-quimper.fr">loic.philipon@mairie-quimper.fr</a>
PICHODO - LY	Fatimata	MIR	Chargée de Mission Projet Migrations	<a href="mailto:migrations-mir@orange.fr">migrations-mir@orange.fr</a>
PONDEMER	Frédérique	Région Bretagne	Chargée de Mission, égalité professionnelle et qualité de l'emploi	<a href="mailto:frederique.pondemer@region-bretagne.fr">frederique.pondemer@region-bretagne.fr</a>
PRIMEL FRIOCOURT	Eliane			<a href="mailto:elianefriocourt@wanadoo.fr">elianefriocourt@wanadoo.fr</a>
QUEGUINER	M.	AGIR ABCD	Président	<a href="mailto:alainqueguiner@club-internet.fr">alainqueguiner@club-internet.fr</a>
RAMILSON	Suzette	CDAB	Migrante	<a href="mailto:suzette.ramilson@orange.fr">suzette.ramilson@orange.fr</a>

ROUGET	Maurice	Association Kayes-Méné	Adhérent	
RUAMPS	Yves	AJCRPDMIR	Délégué à la Solidarité Internationale Trésorier MIR	<a href="mailto:yves.ruamps@gmail.com">yves.ruamps@gmail.com</a>
SAGLIO	Agnès	Ville de Rennes	Chargée de Mission Intégration et Lutte contre les discriminations	<a href="mailto:asaglio@ville-rennes.fr">asaglio@ville-rennes.fr</a> / <a href="mailto:cziwes@ville-rennes.fr">cziwes@ville-rennes.fr</a>
SAUR	Sokkhaing	Solidarité Bretagne Cambodge	Vice-Président	<a href="mailto:saurssk@yahoo.fr">saurssk@yahoo.fr</a>
SCOLAN	Sonia	CASI Bretagne	Coordinatrice	<a href="mailto:casi.breizh@wanadoo.fr">casi.breizh@wanadoo.fr</a>
SIDIBE	Mamadou	Union des Burkinabés du Grand Ouest (UBGOF)	Membre de la Commission Développement	<a href="mailto:madory@neuf.fr">madory@neuf.fr</a>
SIRIMA	Ardiouma	Club Unesco Bretagne	Délégué Régional	<a href="mailto:sirima-delisle@wanadoo.fr">sirima-delisle@wanadoo.fr</a>
SOW	Mbaye	Association Bistrots de la Vie du Pays Briochin	Membre	
TERA	Zaynab	GRDR-France	Chargée de Mission Co-développement	<a href="mailto:zaynab.tera@grdr.org">zaynab.tera@grdr.org</a>
TRAN VAN THEU				<a href="mailto:tranvan.theu@neuf.fr">tranvan.theu@neuf.fr</a>
VAHNINY	Ghyslaine		Migrante d'origine malgache	
WILSON-CORRE	Virginie		Migrante d'origine malgache	<a href="mailto:pierre.corre6@orange.fr">pierre.corre6@orange.fr</a>
ZEDIRA	Fatima	Déclic Femmes	Médiatrice	<a href="mailto:asso-declis-femmes@wanadoo.fr">asso-declis-femmes@wanadoo.fr</a>

## > **Annexe 2 : Les partenaires**

La réalisation du séminaire a été possible grâce au soutien :

### ● Des partenaires institutionnels et financiers

- Le Conseil Régional de Bretagne
- Délégation Régionale Bretagne de l'ACSE
- Le Conseil Général des Côtes d'Armor
- Le Conseil Général d'Ille et Vilaine
- La Ville de Rennes

### ● Des autres partenaires

- Acteurs Bretons pour la Coopération Internationale et la Solidarité (ABCIS)
- Coordination des Associations de Solidarité Internationale de Bretagne (CASI)
- Centre d'Information Cornouaillais pour un Développement Solidaire (CICODES)
- Mouvement pour Développement Solidaire (MDS)
- Observation Diffusion Recherche Intervention en Sociologie (ODRIS)
- Réseau Solidarités Internationales Armor (RESIA)

Contact Projet Migrations : Fatimata Pichodo-Ly / 02 99 78 82 75 / [migrations-mir@orange.fr](mailto:migrations-mir@orange.fr)

